

Rectorat

Division de l'enseignement
supérieur et chancellerie
des universités

Affaire suivie par
Hélène IGGERT
Téléphone
03 88 23 37 69

Mél.
Helene.Iggert
@ac-strasbourg.fr
Référence

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

- Vu le décret modifié n° 87-155 du 5 mars 1987 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et scolaires ;
- Vu l'arrêté rectoral du 20 novembre 2015 qui porte proclamation des résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg ;
- Vu la proposition de mars 2016 du Préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Préfet du Bas-Rhin ;
- Vu la proposition des étudiants élus ;
- Vu la proposition des organisations syndicales des personnels ;
- Vu la proposition du Président du Conseil Régional d'Alsace ;
- Vu la proposition du Maire de la Ville de Strasbourg ;
- Vu la proposition du Président de l'Eurométropole Strasbourg ;
- Vu la proposition du Président de Mulhouse Alsace Agglomération ;

ARRETE

Arrêté n° 2016-1

Article 1^{er} : Sophie Béjean, Rectrice de l'académie de Strasbourg, préside le conseil d'administration du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg (CROUS).

Article 2 : Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg (CROUS), pour un mandat de deux ans, les personnalités désignées ci-après :

Au titre des représentants de l'Etat (6)

Jacques LALLEMENT, titulaire, Préfecture de la Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, SGARE

Séverine BENDER, suppléante

José BRAUN, titulaire, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Stéphanie BRACHET-LOEFFLER, suppléante

Isabelle DELAUNAY, titulaire, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Max PINSON, suppléant

Anne MISTLER, titulaire, Direction régionale des affaires culturelles
Pascal DOLEGA, suppléant

Marc HOELTZEL, titulaire, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Michel HUEBER, suppléant

René NETHING, titulaire, Agence régionale de santé Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine
Marie SENGELEN, suppléante

Au titre des représentants élus étudiants (7)

Collège de Strasbourg

AFGES - "Change ton Campus avec les amicales et BDE"

Guillaume POILLERAT-GARCIA, titulaire
Lisa BONNEFOY, suppléante
Adèle HOLLENDER, titulaire
Bastien BARBERIO, suppléant
Tommy VEYRAT, titulaire
Léa AIROLDI, suppléante
Camille MURIE, titulaire
Guillaume JOST, suppléant
Antoine SCHMITT, titulaire
Léa SCHAEFFER, suppléante

UNEF – "le syndicat étudiant et associations étudiantes. Face aux galères, tu votes, tu te mobilises, tu décides : une allocation d'autonomie pour tous !"

Flavie LINARD, titulaire
Romain NAPPEY, suppléant

Collège de Mulhouse-Colmar

UNEF – "le syndicat étudiant et associations étudiantes. Face aux galères, tu votes, tu te mobilises, tu décides : une allocation d'autonomie pour tous !"

Thomas DAILLIEZ, titulaire
Cassiopée STORRER, suppléante

Au titre des représentants des personnels ouvriers et administratifs (3)

Lydie PASSOT, titulaire, déléguée CGT
Etienne YATT MODOU, suppléant
Patrick SANCHIS, titulaire, délégué SNPTES
Marie-Ange KELCHLIN, suppléante
Fawzia LAHSEN, titulaire, déléguée A&I/UNSA
Jean-Luc KLINGELSCHMIDT, suppléant

Au titre des chefs d'établissements d'enseignement supérieur (2)

Alain BERETZ, titulaire, Université de Strasbourg
Christine GANGLOFF-ZIEGLER, suppléante, Université de Haute Alsace
Marc RENNER, titulaire, INSA
Jean-François QUERE, suppléant, ENGEES

Au titre des représentants de la Région Alsace (1)

Elsa SCHALCK, titulaire

Au titre des personnalités représentant les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (3)

Ada REICHHART, titulaire, Ville de Strasbourg
Jean-Baptiste GERNET, suppléant,
Nicolas MATT, titulaire, Strasbourg Eurométropole
Adbelkarim RAMDANE, suppléant
Ayoub BILA, titulaire, Mulhouse Alsace Agglomération
Anne-Catherine GOETZ, suppléante

Au titre des personnalités désignées en raison de leur compétence (4)

Emmanuel PERCQ, chef du service académique d'information et d'orientation
Rémy SUBLON, proviseur du lycée Jean Rostand
Louise NEELS, étudiante
Quentin GUY-FAVIER, étudiant

Article 3 : Le Directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 10 MARS 2016



Sophie Béjean
Rectrice de l'académie de Strasbourg
Chancelière des universités d'Alsace